

N I N V E S T M E N T



Guide d'investissement

Document commercial et informatif

Investir avec discipline, transparence et vision
pour une croissance durable.

BRVM

NASDAQ

LSE

Tokyo SE

SZSE

Beijing SE



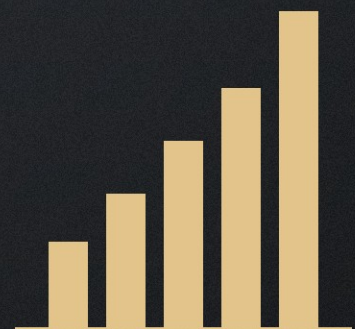
office@ninvestment.capital



+225 07 49 86 66 12



www.ninvestment.capital



Résumé du guide

Ce document présente N Investment, sa vision, son modèle d'investissement, les marchés ciblés, le fonctionnement des parts, la distribution éventuelle des profits ainsi que les principaux risques et conditions à comprendre avant toute souscription.

Important

Ce guide est un document commercial et informatif. Il ne remplace pas le Contrat de souscription de parts, les Termes et Conditions du Fonds, la Déclaration de Risques et la documentation LCB-FT. Les conditions définitives sont celles du contrat signé entre les parties.

Informations essentielles

Élément	Information
Société	N Investment / N INT SARL-U
Investissement minimum	5 000 000 FCFA
Droit d'entrée	250 000 FCFA
Positionnement	Investissement, accompagnement, structuration de solutions et éducation financière
Marchés principaux	BRVM, NASDAQ, London Stock Exchange, Tokyo Stock Exchange, Shenzhen Stock Exchange (SZSE), Beijing Stock Exchange
Devise de référence	Franc CFA (XOF)
Mode de paiement	Virement bancaire uniquement
Reporting / distribution éventuelle	Tous les 6 mois, si un profit distribuable existe
Période de blocage contractuelle	12 mois à compter de la souscription
Préavis de rachat après blocage	90 jours minimum
Frais de gestion	2 % par an de la VNI, calculés périodiquement
Commission de performance	20 % des profits nets, avec High-Water Mark

Sommaire

- Bienvenue chez N Investment
- Notre vision et notre ambition pour l'Afrique
- Notre modèle d'investissement et les marchés ciblés
- Fonctionnement des parts, VNI/NAV et partage des profits
- Frais, commissions et mécanisme High-Water Mark
- Gestion des risques et protection du capital
- Processus d'investissement et documents requis
- Responsabilités, avis de risque et informations de contact

1. Bienvenue chez N Investment

Bienvenue chez N Investment.

N Investment est une société active dans l'investissement, l'accompagnement stratégique et l'éducation financière. Nous intervenons principalement sur les marchés boursiers africains et internationaux, tout en aidant nos clients à mieux comprendre les opportunités disponibles et à structurer leurs objectifs financiers.

Nous investissons notamment sur la BRVM, le NASDAQ, la London Stock Exchange, la Tokyo Stock Exchange, la Shenzhen Stock Exchange (SZSE), la Beijing Stock Exchange, ainsi que sur d'autres marchés reconnus selon les opportunités.

Notre objectif est de proposer une solution d'investissement sérieuse, structurée et transparente, fondée sur l'analyse, la discipline, la gestion des risques, la croissance durable et un accompagnement de qualité.

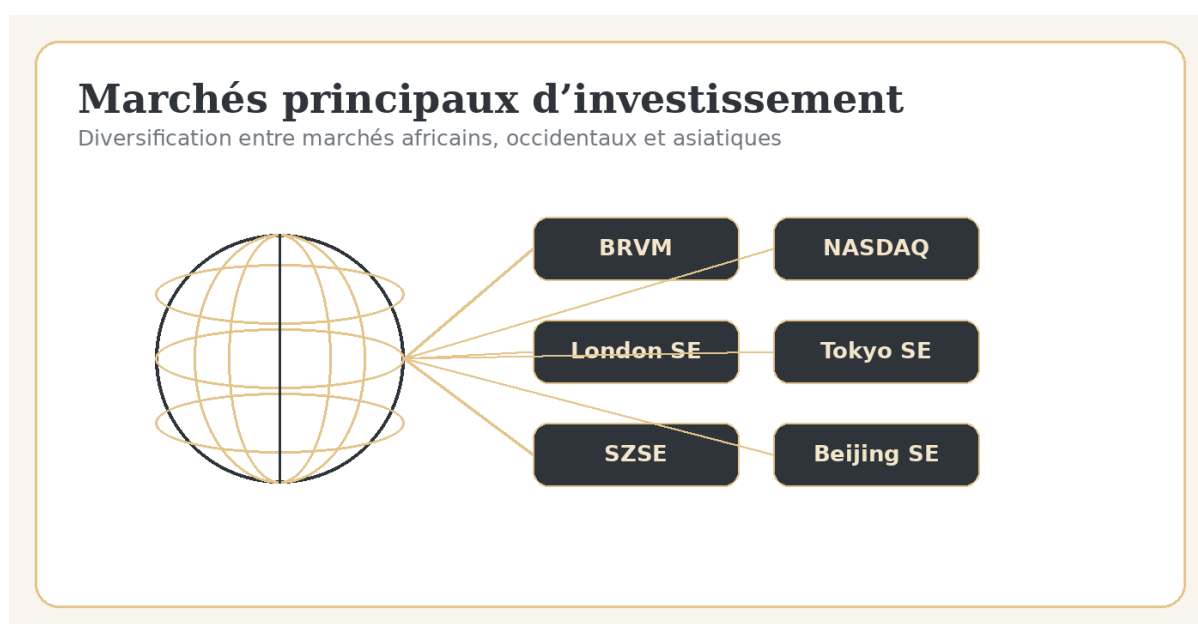


Illustration : diversification entre marchés africains, occidentaux et asiatiques.

2. À propos de N Investment

N Investment accompagne les particuliers, les entrepreneurs et les organisations qui souhaitent faire croître leur capital à travers des stratégies d'investissement structurées.

Nous ne nous limitons pas à investir. Nous accompagnons également nos clients dans la compréhension des opportunités, l'analyse, la structuration de solutions adaptées, le suivi et l'éducation financière progressive.

Notre approche repose sur l'analyse des marchés financiers, la diversification des investissements, la gestion responsable du capital, la transparence avec les investisseurs et la recherche d'une croissance durable à moyen et long terme.

Principe clé

N Investment ne garantit pas de profit fixe. Les résultats dépendent de la performance des marchés, de la stratégie appliquée et de la valeur du portefeuille.

3. Notre vision

Chez N Investment, notre vision est de devenir une référence fiable et respectée dans le domaine de l'investissement, en accompagnant les particuliers, les entrepreneurs et les organisations dans la croissance durable de leurs actifs.

Nous croyons que l'investissement ne se limite pas uniquement à la recherche du profit. Il représente avant tout un moyen sérieux de créer de la valeur, de protéger le capital, de bâtir un avenir financier solide et de participer au développement économique de l'Afrique.

Notre ambition est de contribuer à une Afrique plus forte, plus indépendante et plus autonome sur le plan financier. L'Afrique possède un potentiel immense, porté par sa jeunesse, ses entrepreneurs, ses marchés en croissance et ses nombreuses possibilités d'investissement.

Chez N Investment, nous voulons faire partie de cette transformation en proposant des solutions d'investissement sérieuses, structurées et adaptées aux réalités de notre environnement.

Notre objectif est de faire travailler l'argent de manière intelligente, aussi bien à court terme qu'à long terme. À travers des plans d'investissement bien définis, nous souhaitons offrir à nos clients des solutions capables de répondre à leurs objectifs financiers, tout en respectant des principes de prudence, de discipline et de responsabilité.

Nous croyons également à l'importance de l'éducation financière. Beaucoup de personnes souhaitent investir, mais ne disposent pas toujours des bonnes informations, du bon encadrement ou de la bonne structure pour commencer. À travers nos services, nous voulons guider nos clients étape par étape, afin de leur permettre de mieux comprendre l'investissement et son rôle dans la création de richesse.

À long terme, N Investment aspire à servir une communauté grandissante de clients à la recherche d'opportunités sérieuses et d'un accompagnement professionnel. Nous voulons être reconnus pour notre intégrité, notre fiabilité, notre excellence et notre contribution au développement financier de l'Afrique.

4. Notre modèle d'investissement

N Investment regroupe les capitaux des investisseurs afin de les gérer dans un véhicule d'investissement privé. Les fonds collectés sont principalement utilisés pour investir dans des actions et d'autres opportunités financières sélectionnées avec prudence.

Au-delà de la gestion d'investissement, notre rôle consiste aussi à apporter un cadre structuré, des informations utiles et un accompagnement professionnel aux investisseurs.

Chaque investisseur détient une participation proportionnelle à sa contribution au capital total investi. Cette participation est suivie à travers la Valeur Nette d'Inventaire, également appelée VNI ou NAV.

Les parts donnent à leur titulaire un droit proportionnel à la valeur nette du fonds, mais ne donnent pas automatiquement un droit de vote ni un droit de gestion, sauf stipulation écrite contraire.

- Les parts ne sont pas cotées sur un marché réglementé.
- Les parts ne peuvent pas être transférées sans accord écrit préalable du gestionnaire.
- La souscription constitue une opération privée et non une offre publique.

5. Marchés ciblés

N Investment investit principalement en actions sur différents marchés financiers. Cette diversification permet de rechercher des opportunités dans plusieurs régions tout en réduisant la dépendance à un seul marché.

- BRVM : marché boursier régional africain ;
- NASDAQ : marché boursier américain ;
- London Stock Exchange : marché boursier britannique ;
- Tokyo Stock Exchange : marché boursier japonais ;
- Shenzhen Stock Exchange (SZSE) : marché boursier chinois ;
- Beijing Stock Exchange : marché boursier chinois ;
- Autres marchés africains et internationaux selon les opportunités.

6. Valeur Nette d'Inventaire (VNI / NAV)

La VNI permet d'évaluer la valeur du portefeuille après prise en compte des actifs, des passifs et des frais applicables.

Formule de référence

Total des Actifs – Total des Passifs – Frais Cœurs = VNI
VNI par part = VNI ÷ Nombre total de parts en circulation

Les nouvelles souscriptions et les rachats sont traités selon la VNI applicable conformément aux conditions prévues dans le contrat.

7. Période d'investissement, reporting et rachat

Chez N Investment, les performances peuvent être analysées et communiquées aux investisseurs tous les six mois. Si le portefeuille génère un bénéfice distribuable, une distribution de profit peut être effectuée selon les conditions prévues dans l'accord d'investissement.

Point contractuel important

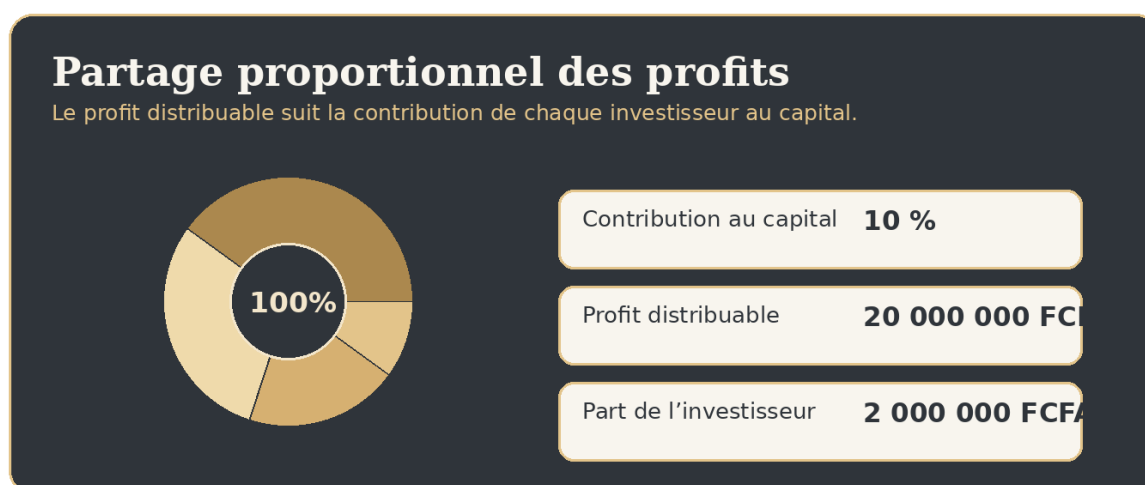
Même si une communication ou une distribution éventuelle peut être organisée tous les 6 mois, les parts sont soumises à une période de blocage initiale de 12 mois à compter de la souscription. Aucun rachat ne peut être demandé pendant cette période.

Après la période de blocage, toute demande de rachat doit être notifiée par écrit avec un préavis minimum de 90 jours. Les rachats sont ensuite traités selon la VNI applicable à la période prévue dans le contrat.

En cas de rachat intervenant dans les 18 mois suivant la souscription, une pénalité de 5 % du montant racheté peut s'appliquer selon les conditions contractuelles.

8. Partage des profits

Le partage des profits se fait de manière proportionnelle à la contribution de chaque investisseur au capital utilisé pour investir.



Exemple illustratif : la part du profit suit la part du capital contribué.

Exemple : si le capital total investi est de 100 000 000 FCFA et qu'un investisseur apporte 10 000 000 FCFA, il représente 10 % du capital total. Si le portefeuille génère un profit distribuable de 20 000 000 FCFA, cet investisseur peut recevoir 10 % du profit, soit 2 000 000 FCFA, sous réserve des frais, commissions et conditions prévues dans l'accord.

- Si vous contribuez à 1 % du capital total, vous recevez 1 % du profit distribuable.
- Si vous contribuez à 50 % du capital total, vous recevez 50 % du profit distribuable.
- Le profit est distribué uniquement s'il existe un bénéfice distribuable.

9. Frais et commissions

N Investment applique des frais liés à la gestion du portefeuille. Ces frais doivent être compris par l'investisseur avant toute souscription.

Frais	Niveau	Description
Frais de gestion	2 % par an de la VNI	Calculés périodiquement et prélevés directement sur les actifs du fonds.
Droit d'entrée	250 000 FCFA	Frais unique applicable lors de la souscription.
Commission de performance	20 % des profits nets	Applicable uniquement selon le mécanisme de High-Water Mark.
Pénalité de rachat anticipé	5 % du montant racheté	Peut s'appliquer en cas de rachat dans les 18 mois suivant la souscription.

10. Mécanisme High-Water Mark

Le High-Water Mark protège l'investisseur contre le paiement d'une commission de performance sur la simple récupération de pertes antérieures.

- La commission de performance n'est due que si la VNI par part dépasse son plus haut niveau historique déjà commissionné.
- Aucune commission n'est prélevée sur la récupération de pertes passées.
- Les pertes doivent être intégralement compensées avant toute nouvelle commission de performance.
- Chaque investisseur bénéficie d'un High-Water Mark individuel, sauf accord écrit contraire.

11. Mode de paiement et devise

N Investment accepte actuellement les souscriptions uniquement par virement bancaire.

L'investissement minimum est actuellement fixé à 5 000 000 FCFA. Un droit d'entrée unique de 250 000 FCFA est applicable lors de la souscription. Ce mode de paiement permet une meilleure traçabilité, une sécurité renforcée et une gestion transparente des fonds.

La devise de référence est le Franc CFA (XOF). Toute souscription en devise étrangère peut être convertie en FCFA au taux appliqué par la banque commerciale du fonds à la date de réception effective des fonds. Le risque de change est supporté par l'investisseur.

12. Gestion des risques

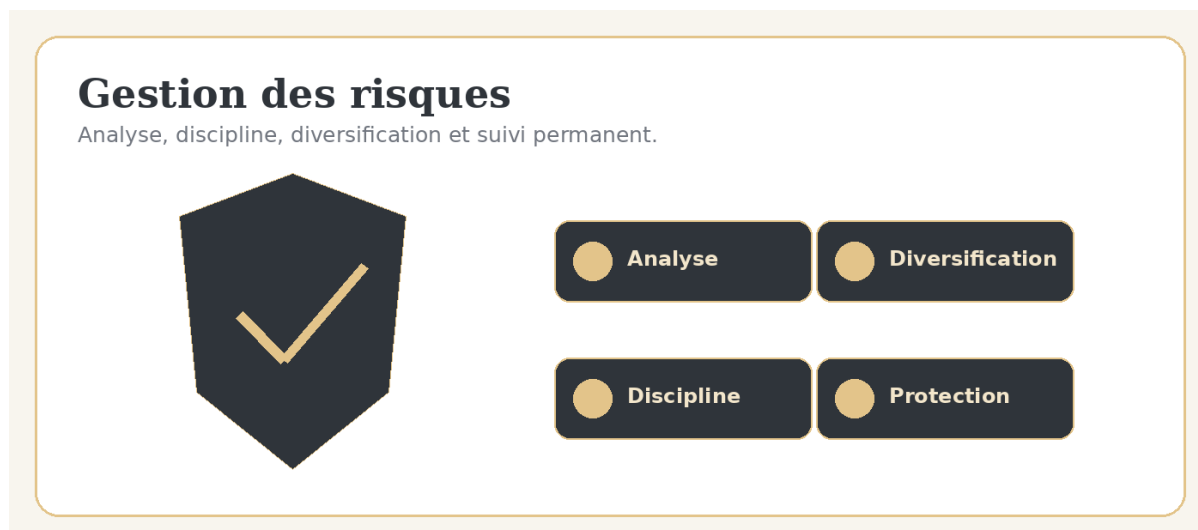


Illustration : les quatre piliers de la gestion des risques chez N Investment.

Chez N Investment, la gestion des risques occupe une place centrale dans notre approche de l'investissement. Nous croyons qu'un investissement sérieux ne doit jamais être guidé uniquement par la recherche du rendement, mais aussi par une analyse rigoureuse des risques qui peuvent influencer la sécurité du capital et la stabilité des résultats.

Notre objectif est de construire des stratégies solides, capables de protéger les intérêts de nos clients tout en leur permettant de profiter d'opportunités de croissance.

N Investment aborde l'investissement avec une vision à la fois ouverte d'esprit et disciplinée. Nous restons attentifs aux nouvelles opportunités, aux évolutions du marché et au potentiel économique de l'Afrique, tout en maintenant une méthode de sélection prudente et structurée.

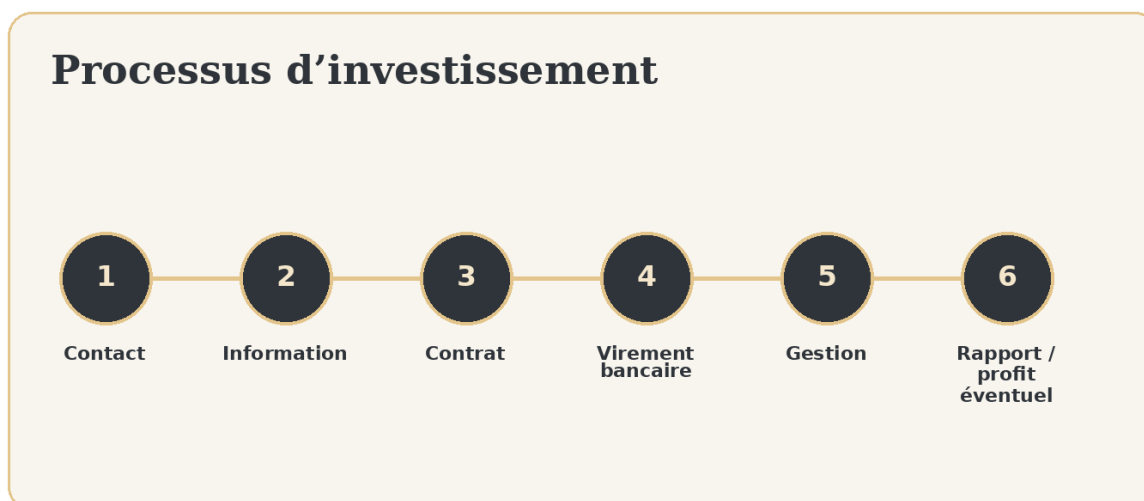
Notre processus de sélection repose sur une analyse détaillée. Avant de considérer une opportunité, nous évaluons plusieurs éléments importants, tels que la viabilité de l'opportunité, le niveau de risque, le potentiel de rendement, la stabilité du secteur, la qualité de la gestion et les conditions du marché.

Nous accordons également une grande importance à la diversification. En répartissant les investissements de manière réfléchie, nous cherchons à réduire l'exposition à un seul secteur, projet ou marché. Cette stratégie permet de mieux protéger le capital et de renforcer la stabilité du portefeuille sur le long terme.

Principaux risques à comprendre

- Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.
- Les rendements ne sont pas garantis.
- Les fluctuations de marché peuvent entraîner une perte partielle ou totale du capital.
- L'investissement peut être illiquide pendant la période de blocage.
- Les changements réglementaires, crises économiques ou événements de force majeure peuvent affecter les résultats.
- Certains actifs peuvent devenir illiquides et être isolés dans des compartiments spécifiques si nécessaire.

13. Processus d'investissement



Étapes principales de la souscription et du suivi.

1. Contacter N Investment pour recevoir les informations relatives à l'opportunité d'investissement.
2. Choisir le montant de souscription et poser les questions nécessaires avant de s'engager.
3. Lire attentivement le guide d'investissement et le contrat de souscription.
4. Fournir les documents requis pour la conformité et la lutte contre le blanchiment.
5. Signer le contrat de souscription de parts.
6. Effectuer le paiement uniquement par virement bancaire.
7. Recevoir la confirmation de réception effective des fonds.
8. Recevoir les rapports ou communications périodiques et, si un profit distribuable existe, une distribution selon les conditions prévues.

14. Documents pouvant être demandés

Dans le cadre de la conformité et de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, N Investment peut demander des documents complémentaires avant d'accepter une souscription.

- Pièce d'identité valide ;
- Preuve d'adresse ;
- Preuve de l'origine des fonds ;
- Informations personnelles ou professionnelles ;
- Déclaration concernant les sanctions, le statut de personne politiquement exposée et l'investissement pour compte propre ;
- Tout autre document nécessaire à la conformité réglementaire.

15. Responsabilités de l'investisseur

- Lire attentivement le guide d'investissement et le contrat de souscription.
- Comprendre que le rendement n'est pas garanti.
- Comprendre qu'une perte partielle ou totale du capital est possible.
- Fournir des informations exactes et complètes.
- S'assurer que les fonds investis proviennent de sources licites.
- Conserver les preuves de paiement par virement bancaire.
- Investir uniquement un montant qu'il peut se permettre de risquer.

16. Responsabilités de N Investment

- Gérer les fonds avec sérieux et professionnalisme.
- Appliquer une stratégie d'investissement structurée.
- Fournir un accompagnement, des informations utiles et une communication claire aux investisseurs.
- Suivre une approche disciplinée de gestion des risques.
- Tenir des registres clairs des investissements.
- Calculer la valeur du portefeuille selon les méthodes prévues.
- Distribuer les profits de manière proportionnelle si un bénéfice distribuable existe.
- Respecter les conditions prévues dans le contrat de souscription.

17. Mention légale et avis important

Ce guide est fourni à titre informatif uniquement. Il ne constitue pas une garantie de rendement, une offre publique ni un conseil financier personnalisé.

Toutes les conditions définitives d'investissement doivent être confirmées dans un accord écrit entre N Investment et l'investisseur. Avant d'investir, chaque investisseur doit bien comprendre les risques et peut consulter un conseiller financier, fiscal ou juridique indépendant.

Priorité contractuelle

En cas de différence entre ce guide et le contrat signé, le contrat signé, les Termes et Conditions du Fonds, la Déclaration de Risques et les documents de conformité applicables prévalent.

18. Informations de contact



Pour toute demande d'investissement, veuillez contacter N Investment par les canaux officiels ci-dessous.

Email	office@ninvestment.capital
Téléphone	+225 07 49 86 66 12
Site web	www.ninvestment.capital

Message final

N Investment accueille les investisseurs sérieux qui croient en l'investissement responsable, la discipline financière et la croissance durable.

Notre objectif est d'aider nos clients à faire croître leur capital tout en contribuant à une Afrique plus forte, plus autonome et plus indépendante sur le plan financier.

Chez N Investment, nous croyons qu'avec une vision claire, une stratégie solide, une gestion rigoureuse des risques et une discipline constante, l'investissement peut devenir un véritable chemin vers la croissance, l'indépendance financière et la réussite durable.